CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.990
14 juillet 2005

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le jeudi 14 juillet 2005, à 10 h 20

Président: M. Masood KHAN (Pakistan)

GE.05-62197 (F) 041005 061005

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je déclare ouverte la 990e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Qu'il me soit permis de commencer par exprimer, au nom de toutes les délégations à la Conférence du désarmement, toute la stupéfaction et la profonde indignation qui sont les nôtres face aux attentats terroristes perpétrés à Londres jeudi dernier, qui ont causé des pertes en vies humaines, des blessures et d'immenses souffrances. Nous condamnons avec énergie ces actes épouvantables. Je veux exprimer, au nom de la Conférence du désarmement, nos très sincères condoléances et notre vive sympathie au Gouvernement et au peuple du Royaume-Uni ainsi qu'aux familles des victimes.

Je vous invite à présent à observer une minute de silence à la mémoire des victimes de ces attentats terroristes.

* * *

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Sont inscrits sur la liste des orateurs pour la présente séance plénière l'Ambassadeur de Bulgarie, M. Dimiter Tzantchev, l'Ambassadrice du Pérou, Mme Elizabeth Astete Rodríguez, l'Ambassadeur de Hongrie, M. Tibor Tóth, le représentant de la Fédération de Russie, M. Anton Vasiliev, l'Ambassadeur du Brésil, M. Carlos da Rocha Paranhos, et l'Ambassadeur de Chine, M. Hu Xiaodi.

Avant de donner la parole à ces personnes, je voudrais faire quelques observations liminaires à l'occasion de l'accession du Pakistan à la présidence de la Conférence.

Le Pakistan accède à la présidence alors que les travaux de la Conférence du désarmement sont au point mort et que celle-ci fait mine d'avancer − c'est un oxymoron, je vous le concède, mais c'est néanmoins vrai, puisque nous faisons du surplace et que rien de notable ne s'est produit ici au cours des huit dernières années.

Je commencerai cette déclaration liminaire en évoquant quelques souvenirs. C'est la troisième fois que le Pakistan accède à la présidence de la Conférence du désarmement. Le 10 avril 1990, alors que nous y accédions pour la première fois, nous avons affirmé que les pourparlers entre les deux superpuissances et entre les deux grandes alliances ne pouvaient remplacer des négociations multilatérales menées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, puisque de telles négociations donnaient aux pays plus petits l'assurance que leurs intérêts vitaux en matière de sécurité seraient aussi pris en considération et protégés. N'avez-vous donc pas l'impression d'avoir déjà entendu cela?

En 1996, alors que le Pakistan présidait la Conférence, la composition de l'instance a été élargie à 23 nouveaux membres. À l'époque, la Conférence mettait les bouchées doubles pour conclure le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. La machine tournait à plein régime. Nous nourrissions alors des espoirs.

(Le Président)

La situation aujourd'hui est bien différente. La menace terroriste règne partout dans le monde. Les objectifs du désarmement et de la non-prolifération nucléaires ont pris de l'importance et sont devenus plus urgents. Il faudrait nous attaquer aux questions que soulèvent les matières fissiles utilisables dans les armes nucléaires. Nous avons collectivement l'obligation d'œuvrer à la sécurité dans l'espace et de codifier des garanties de sécurité négatives. Le programme est on ne peut plus clair.

Je veux remercier mes illustres prédécesseurs, à commencer par l'Ambassadeur Chris Sanders et l'Ambassadeur Tim Caughley, qui n'ont ménagé aucun effort dans l'espoir de faire intervenir un accord sur un programme de travail. L'Ambassadeur Joseph Ayalogu a tenu de vastes consultations dans le but de trouver un terrain d'entente. Enfin, mon prédécesseur immédiat, l'Ambassadeur Wegger Strømmen, a mis sur pied des débats énergiques autour des quatre questions principales sur lesquelles nous devrions ouvrir des négociations. Ces débats, qui ont suscité un vif intérêt et auxquels les États ont été nombreux à participer, avaient pour objet de nous rapprocher d'un programme de travail. L'Ambassadeur Strømmen a appelé l'attention sur le fossé entre les menaces très réelles qui pèsent sur le monde et la recherche active de solutions.

En dépit de toutes les initiatives prises cette année, un accord sur un programme de travail continue de nous échapper autant que par le passé. Cet accord paraît être, encore et toujours, la réalisation la plus importante que la Conférence pourrait inscrire à son actif. Il n'en demeure pas moins que l'adoption d'un programme de travail marquera simplement le début de nos travaux, non leur conclusion. Il ne peut nous offrir qu'une plate-forme à partir de laquelle nous pourrons nous engager plus avant et avec plus d'intensité. En ce sens, nous n'en sommes qu'à un deuxième degré de réalité, selon l'expression aristotélicienne. La Conférence du désarmement souffre aujourd'hui de ce que l'on pourrait appeler la hantise de la page blanche.

Plusieurs moyens s'offrent de sortir de l'impasse: les présidents de la Conférence peuvent prendre des initiatives; les groupes régionaux peuvent faire des suggestions; enfin, les différents pays peuvent avancer des propositions montrant que leurs capitales sont disposées à faire preuve de souplesse. Tous ces moyens ont été essayés à différents moments. Des dérivations et distillations de toutes sortes ont été élaborées et présentées.

Les difficultés actuelles découlent-elles des relations entre les pays membres, des priorités de ces pays et des couplages qu'ils évoquent? Est-il probable que les problèmes soient fondamentalement politiques et reflètent la situation qui prévaut aujourd'hui sur le plan de la sécurité?

Est-il utile de lancer des débats avant que ne commencent les négociations? Si tel est le cas, ces débats ne devraient-ils pas faire l'objet d'une décision expresse et être menés dans un but précis? Ou attendons-nous un miracle pour mettre en route la Conférence?

Il y a là amplement matière à réflexion. Chose surprenante: le diagnostic avancé par tout l'éventail des groupements politiques est cliniquement exact, à savoir que l'impasse dans laquelle se trouve la Conférence du désarmement tient à des raisons politiques et non à des méthodes de travail. C'est le remède proposé qui ne convient pas. Comment pouvons-nous

(Le Président)

espérer pallier, par des manœuvres de procédure ingénieuses, les divisions politiques qui bloquent tout progrès? Il ne peut être répondu à des préoccupations au sujet d'intérêts en matière de sécurité par des programmes de travail novateurs. Si la volonté de travailler existe, la Conférence peut fonctionner sur la base des propositions dont elle est déjà saisie.

La règle du consensus suivie par la Conférence du désarmement est censée promouvoir l'universalité. Elle ne doit pas être un moyen de s'opposer à l'adoption d'un programme de travail.

Les délégations à la Conférence ont toutes pour coutume d'exprimer leur mécontentement au sujet de la situation actuelle. Certaines d'entre elles ont suggéré de suspendre la Conférence. Elles font valoir, comme l'Ambassadeur Chris Sanders, que la Conférence n'est pas une «chasse gardée» et n'est pas la seule instance à pouvoir conclure des traités sur des questions d'intérêt multilatéral. La Commission du désarmement de l'ONU se dégrade déjà. D'aucunes se demandent pourquoi nous aurions besoin de la Conférence du désarmement et de la Commission du désarmement. D'autres mettent en garde contre des solutions aussi radicales. Ces dernières avancent trois arguments en faveur du maintien de la Conférence: premièrement, la Conférence du désarmement a déjà traversé dans le passé et surmonté de telles périodes de paralysie; deuxièmement, même en l'absence de négociations actives, la Conférence offre une plate-forme pour l'échange de vues sur des questions de sécurité; troisièmement, enfin, il est difficile de remettre une instance sur pied après qu'elle a été suspendue.

D'autres instances, notamment le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, ont traversé des périodes d'inaction prolongées au cours des années 60, 70 et 90. À la faveur de l'évolution de l'architecture de la sécurité, le Conseil est devenu un organe vivant et utile, présidant à des opérations d'instauration, de maintien et de renforcement de la paix partout dans le monde. Rien ne sert de démolir une institution à laquelle nous voulons donner nouvelle vie.

Cela dit, le multilatéralisme, en tant que gardien ultime des intérêts collectifs en matière de sécurité que nous nous efforçons de promouvoir par le truchement de la Conférence du désarmement, peut se ressentir gravement d'un vide. L'inaction et l'inoccupation ouvrent la voie à l'empiétement. La Conférence du désarmement ne saurait être transformée en un organe de délibération. Certains affirment que la Conférence n'a pas pour rôle de tenir des séances à l'instar des conseils municipaux. Le débat est au mieux un prélude qui peut aider à instaurer un climat propice à la négociation. Cette instance a été conçue, non pour adopter des résolutions, mais pour élaborer des instruments de droit et des traités.

L'Organisation des Nations Unies a été créée avant que le mécanisme de désarmement et le décalogue ne soient établis par l'Assemblée générale à sa première session extraordinaire consacrée au désarmement. Si l'ONU peut être réformée, la Conférence du désarmement peut être renouvelée. On ne saurait qualifier la Conférence de relique − son ordre du jour n'est pas anachronique, mais tout à fait d'actualité: s'il a, en effet, germé et pris tournure après la guerre froide, il attend toujours d'être épuisé.

(Le Président)

Bref, la Conférence du désarmement n'est pas en mesure de s'acquitter de son mandat, ce qui, bien entendu, est une source de frustration et de déception pour nous tous, mais nous devons tout faire pour surmonter ce blocage. L'impasse dans laquelle se trouve la Conférence ne devrait pas nous dissuader d'étudier des idées et des initiatives propres à susciter la volonté politique nécessaire pour en relancer les travaux. Cette étude et ces efforts doivent être poursuivis.

Mes prédécesseurs se sont engagés dans cette voie, avec raison. Je mettrai à profit les efforts qu'ils ont consentis et, avec l'appui et les conseils de tous, je m'attacherai à rapprocher les conceptions et les priorités des États membres. C'est là un véritable défi, auquel nous devons néanmoins nous attaquer franchement. Chacun de nous doit être conscient des préoccupations des autres membres, reconnaître leurs priorités nationales et respecter leurs contraintes en matière de sécurité. La sécurité des uns est liée à celle des autres, quels que soient la taille et le lieu géographique de nos pays. Nous avons pour tâche collective de préserver cette instance multilatérale et de nous attacher à nouveau à la négociation d'instruments de désarmement.

Le seul moyen d'avancer consiste à parvenir à un accord sur un programme de travail global et équilibré. C'est là une priorité que nous avons tous, quelle que soit notre position, et nous devons à tout prix agir en conséquence. Le programme établira les paramètres et la portée des travaux de la Conférence et en déterminera le rythme.

Le débat lancé par l'Ambassadeur Strømmen sur les quatre questions a fait apparaître, une fois encore, des convergences et des divergences de vues sur le désarmement nucléaire, un traité concernant les matières fissiles, la prévention d'une course aux armements dans l'espace et les garanties de sécurité négatives. Ce débat nous a donné la possibilité d'exprimer les positions de nos pays et groupes et de comprendre les perspectives des uns et des autres. En toute bonne logique, il s'agit à présent de consolider des terrains d'entente et de gérer les divergences. Cela ne sera possible que grâce à une volonté politique et un consensus sur le programme de travail proposé.

J'ai prévu d'entreprendre ce qui suit pendant la présidence pakistanaise. Premièrement, je vous invite à apporter vos contributions à l'élaboration du programme de travail. Il serait bon que nous réfléchissions à cette question à la présente séance plénière, autant que possible. La prochaine pause pourra aussi être l'occasion de réfléchir plus avant au scénario que nous voudrons suivre. Nous pourrons reprendre librement le débat sur le programme de travail à notre prochaine séance, qui se tiendra le 11 août. Deuxièmement, j'ai l'intention d'inviter les représentants des groupes régionaux et de la Chine à tenir des consultations sur le programme de travail. Les groupes pourront ainsi faire connaître leurs réactions aux débats tenus récemment. Je ferai part de leurs propositions et de leurs réactions à tous les membres de la Conférence. Troisièmement, je tiendrai des consultations bilatérales avec autant de délégations que possible. En outre, je vous encourage à me faire connaître toutes idées ou initiatives nouvelles. Mon prédécesseur m'a informé que, pendant qu'il assurait la présidence, une seule délégation a demandé à le rencontrer. Quatrièmement, je continuerai à demander l'avis des quatre derniers présidents et de mon successeur, le représentant du Pérou, sur le point de savoir comment avancer dans la question du programme de travail.

(Le Président)

Une délégation à la Conférence m'a contacté pour suggérer que, tout en évitant de reproduire l'échange utile sur les quatre questions qui a été organisé au cours de la dernière présidence, nous tenions une seconde série de débats structurés sur les mêmes questions afin que les délégations puissent donner leurs points de vue sur les déclarations faites et qu'une interaction soit ainsi possible.

J'ai consulté les groupes régionaux et la Chine à ce sujet. Si elles ont apprécié le débat général que nous avons tenu, les délégations ne sont pas encore d'accord pour tenir dans un avenir proche de nouveaux débats structurés sur les questions principales ou subsidiaires. Il ne faut pas pour autant en rejeter l'idée. J'encourage les délégations à étudier ce point plus avant et à me donner leur avis avant notre prochaine séance officielle, qui se tiendra le 11 août. Je ne leur forcerai pas la main. En outre, je tiens à rappeler que tout État membre peut prendre la parole sur toute question entrant dans notre mandat. Par conséquent, même en l'absence d'un débat structuré, les délégations sont libres de faire autant de déclarations qu'elles le souhaitent.

Enfin, je conjure tous les membres de la Conférence du désarmement d'aider cette dernière à sortir de l'impasse et de cette situation complexe, afin qu'elle puisse reprendre vie.

Un dernier mot: la force de la présidence ne saurait émaner de la seule ingéniosité de celui qui occupe ce poste. La présidence, avec ses discontinuités inhérentes, doit sa capacité d'entraînement et son ressort à la volonté politique des membres. Il nous incombe collectivement de faire intervenir un accord sur un programme de travail.

Je remercie le Secrétaire général adjoint de la Conférence, M. Enrique Román-Morey, et ses associés, de m'avoir aidé à préparer la présidence. En outre, je remercie le Secrétaire général de la Conférence, M. Sergei Ordzhonikidze, pour ses conseils avisés.

Nous aurons aujourd'hui à faire nos adieux à plusieurs collègues qui quitteront bientôt Genève pour prendre des fonctions nouvelles et importantes, à savoir l'Ambassadeur de Bulgarie, M. Dimiter Tzantchev, l'Ambassadrice du Pérou, M^{me} Elizabeth Astete Rodríguez, et l'Ambassadeur de Hongrie, M. Tibor Tóth.

L'Ambassadeur Tzantchev est le Représentant permanent de la République de Bulgarie à l'Office des Nations Unies à Genève depuis le 12 février 2002. En cette qualité, il a représenté son gouvernement avec autorité et de réels talents de diplomate. Dès sa nomination, il a pris part sans compter aux activités de la Conférence. En particulier, il a été en 2002 Coordonnateur spécial pour la question de l'élargissement de la composition de la Conférence et s'est attaché avec constance à trouver les moyens d'en démocratiser la composition. En 2003, il a présidé la première Conférence annuelle des États parties au Protocole II modifié, annexé à la Convention sur certaines armes classiques. Tous les États parties ont pu apprécier son attachement au succès de cette Conférence.

L'Ambassadrice Astete Rodríguez a rejoint la Conférence du désarmement en octobre 2004. Elle a représenté son gouvernement avec élégance, autorité et distinction, en y apportant tous ses talents de diplomate. Nous nous souviendrons tous de son attachement à la

(Le Président)

revitalisation de la Conférence du désarmement, cause qu'elle a défendue avec éloquence pendant la récente série de séances plénières consacrées aux quatre principales questions de l'ordre du jour de la Conférence. Pendant son tour de service à Genève, elle s'est efforcée d'assurer et a obtenu la participation du Ministre péruvien des affaires étrangères aux travaux de haut niveau de la Conférence du désarmement.

Dans quelques jours, l'Ambassadeur Tibor Tóth achèvera son deuxième tour de service à la Conférence du désarmement en qualité de Représentant permanent de la Hongrie et, comme dans les années 90, quittera Genève pour Vienne, où il prendra les fonctions de secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Il a représenté son gouvernement à la Conférence du désarmement avec une autorité remarquable, de réels talents de diplomate et un sérieux véritablement hongrois. Cependant, il n'est sans doute nul autre que l'Ambassadeur Tibor Tóth dont le nom soit plus intimement associé à la Convention sur les armes biologiques. Il a consacré de nombreuses années de sa vie à cette Convention, qu'il a en grande partie guidée au long de son histoire turbulente. De 1992 à 1993, il a présidé le Groupe spécial d'experts gouvernementaux chargé d'étudier des mesures éventuelles de vérification du respect des dispositions de la Convention, dit Groupe VEREX. En 1994, il a présidé la Conférence spéciale à laquelle le Groupe spécial des États parties à la Convention a été établi. Il a ensuite présidé le Groupe spécial lui-même alors que celui-ci s'est efforcé, de 1995 à 2001, de négocier un protocole en vue de renforcer la Convention. Après l'échec de ces négociations, l'Ambassadeur Tóth, loin de baisser les bras, a présidé la très difficile cinquième Conférence d'examen, à laquelle il a fini par faire intervenir un compromis délicat grâce auquel un nouveau processus a pu être lancé. Il a ensuite présidé les premières réunions tenues dans le cadre de ce nouveau processus, avant d'en remettre définitivement la conduite, en 2004, afin de pouvoir de nouveau faire bénéficier la Conférence du désarmement de tous ses talents de diplomate.

Qu'il me soit permis, au nom de la Conférence du désarmement et à titre personnel, d'adresser à l'Ambassadeur Tzantchev, à l'Ambassadrice Astete Rodríguez et à l'Ambassadeur Tóth tous nos vœux de succès dans leur carrière et de bonheur personnel.

Je vais à présent donner la parole à ces collègues qui nous quittent. Je commencerai par l'Ambassadeur de Bulgarie, M. Dimiter Tzantchev.

M. TZANTCHEV (Bulgarie) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, qu'il me soit permis, tout d'abord, de saisir cette occasion pour vous féliciter à l'occasion de votre accession à ces hautes fonctions. Je vous adresse tous mes vœux de succès dans vos efforts et tiens à vous assurer que vous pourrez compter sur tout l'appui et l'entière coopération de la délégation bulgare.

Comme je quitte demain Genève et la Suisse pour un autre lieu d'affectation, c'est la dernière fois que je pourrai pendant ce tour de service assister à une séance plénière de la Conférence du désarmement. Je souhaiterais donc faire consigner une nouvelle fois dans le compte rendu la position de mon pays sur la question du programme de travail de la Conférence: la Bulgarie est prête à appuyer toute initiative susceptible de jeter les bases d'un consensus au sein de la Conférence sur un programme de travail.

(M. Tzantchev, Bulgarie)

La délégation bulgare a œuvré en conséquence tout au long des années écoulées, en ayant le vœu sincère de faire en sorte que la Conférence reprenne des travaux de fond. Je puis vous assurer que ces efforts seront poursuivis par le nouvel ambassadeur qui me remplacera et par tous mes collègues. Nous avons l'espoir que la Conférence, qui est une importante instance de négociation d'accords multilatéraux relatifs à la paix et à la sécurité internationales, trouvera moyen de sortir de l'impasse dans laquelle elle se trouve actuellement.

Pendant mon séjour à Genève, j'ai eu le privilège de faire connaissance et de me lier d'amitié avec nombre de collègues dont les compétences professionnelles et les qualités personnelles sont remarquables. J'ai l'espoir de les revoir et adresse à tous ceux qui restent pour l'heure à la Conférence tous mes vœux de succès.

Enfin, je ne voudrais manquer de remercier comme il se doit le Secrétaire général de la Conférence du désarmement, M. Sergei Ordzhonikidze, ainsi que le Secrétaire général adjoint, M. Enrique Román-Morey, pour leur aide, leur amabilité et leur dévouement.

Je voudrais aussi remercier le secrétariat pour tous ses services efficaces, ainsi que les interprètes pour leurs performances excellentes. Enfin, Monsieur le Président, je tiens à vous remercier pour les paroles aimables que vous avez eues à mon égard à l'ouverture de la présente séance.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie vivement l'Ambassadeur Tzantchev pour ses paroles aimables et l'expression de son appui. Je donne à présent la parole à l'Ambassadrice Elizabeth Astete Rodríguez.

M^me^ ASTETE RODRÍGUEZ (Pérou) (traduit de l'espagnol): Monsieur le Président, je veux commencer par vous remercier des paroles d'adieu très aimables que vous avez eues à mon égard et les nombreuses marques d'amitié que j'ai reçues de vous et de vos collègues. En outre, qu'il me soit permis de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence et vous assurer de l'appui de ma délégation dans tout ce que vous entreprendrez dans l'espoir de trouver le moyen de faire adopter un programme de travail qui satisfasse tous les membres et facilite ainsi la reprise des travaux de fond à la Conférence. Je voudrais aussi féliciter votre prédécesseur, l'Ambassadeur Strømmen, d'avoir su faire participer autant de membres de la Conférence aux quatre dernières séances officielles qui ont été consacrées aux quatre points prioritaires de l'ordre du jour approuvé par la Conférence. Les données d'information recueillies devraient être correctement traitées et mises à disposition à toutes fins utiles.

Bien que j'aie passé très peu de temps à la Conférence du désarmement et que cela ait été une expérience parfois frustrante, j'ai perçu clairement, au cours de l'année écoulée, toute l'importance du rôle que cette Conférence a joué dans le passé et l'énorme potentiel qu'elle pourrait encore exploiter aux fins de négociations sur des questions véritablement importantes pour la paix et la sécurité internationales. J'ai aussi pu me rendre compte des connaissances vastes et approfondies des questions de désarmement que vous possédez tous et des efforts audacieux déployés par les présidents successifs de la Conférence pour étudier de multiples possibilités et exploiter toutes les ressources de leur imagination dans l'espoir de faire réellement progresser les travaux de la Conférence.

(M^me^ Astete Rodríguez, Pérou)

À la fin du mois d'août, le Pérou prendra la présidence de cette importante instance multilatérale de négociation sur le désarmement. Il est à prévoir que, malgré les efforts qui seront faits au cours des deux mois à venir, nous devrons admettre, au moment d'adopter le rapport final de la Conférence en septembre, que neuf sessions se seront écoulées sans qu'il ait été possible d'adopter un programme de travail. De la sorte, nous continuons à ne faire aucun cas de l'appel lancé à la Conférence du désarmement par la communauté internationale afin que ses membres redoublent d'efforts et lui permettent de reprendre ses travaux de fond et de contribuer à la sécurité mondiale. Les déclarations faites au cours de ces dernières semaines m'ont permis de constater les divergences non négligeables qui séparent les divers États membres quant à leurs priorités et à la manière d'y faire face. En définitive, la formule qui sera adoptée devra nécessairement prendre en considération les différentes conceptions des questions à l'ordre du jour. Je suis plus convaincue que jamais que des travaux de fond ne pourront être repris à la Conférence du désarmement sans qu'existe une volonté politique véritable de tous les membres de l'instance, dont ceux-ci pourront, j'en ai l'espoir, faire preuve dans un avenir proche. Nous savons tous que les négociations sont impossibles sans la bonne volonté et la souplesse de ceux qui les mènent. Nous continuons de croire que les propositions collectives et individuelles qui ont été faites au cours de ces dernières années, telles que la proposition des cinq Ambassadeurs ou le document de réflexion présenté par l'Ambassadeur Sanders, contribuent d'importance à l'obtention d'un programme de travail qui nous permette de réaliser les objectifs de la Conférence. Cela dit, nous sommes disposés à étudier d'autres solutions qui paraîtraient praticables.

Nous notons avec inquiétude que certaines évolutions récentes de la diplomatie multilatérale dans le domaine du désarmement ne sont guère encourageantes. Il a été impossible, à la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération, de faire intervenir le consensus nécessaire pour adopter une déclaration finale, et il est évident que la pérennité des arsenaux nucléaires et la possibilité d'une dissémination des armes nucléaires auprès d'autres États et de groupes terroristes constituent une menace croissante. Une combinaison d'inertie, de rancœurs et de stratégies obstructionnistes, en empêchant l'adoption d'accords multilatéraux, fait courir des risques à tous les habitants de la planète. Nous espérons ne pas avoir à regretter cette situation, car notre responsabilité serait alors énorme.

Parallèlement, nous sommes perturbés à l'idée que, selon les estimations les plus récentes, les dépenses militaires ont accusé un accroissement de 6 % l'an au cours des trois dernières années, pour s'établir au total à plus de un billion − ou un million de millions − de dollars, chiffre dont on mesure les dimensions réelles lorsqu'on le compare à d'autres. Par exemple, les pays membres de l'OCDE ont consacré un montant total de 69 000 millions de dollars à l'aide publique au développement en 2003, et il faudrait 40 000 millions de dollars par an pendant les 10 années à venir pour assurer à tous les habitants de la planète l'accès à des services sociaux de base.

Je ne voudrais pas parler trop longuement, aussi me bornerai-je à souligner que le système international, et surtout le mécanisme de sécurité, ont accusé une évolution significative au cours de ces dernières années. Le désarmement nucléaire, la non-prolifération et l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, qui sont les trois piliers du TNP, continuent de préoccuper la communauté internationale tout entière. De l'avis du Pérou, les questions inscrites de longue date à l'ordre du

(M^me^ Astete Rodríguez, Pérou)

jour de la Conférence restent valables, et nous ne saurions les écarter ou en remettre l'examen pour nous pencher sur d'autres questions. Toutefois, il est évident que la Conférence du désarmement ne pourra se soustraire à l'examen d'autres points relatifs à la paix et à la sécurité internationales, dès lors que ceux-ci sont soulevés et revêtent un intérêt prioritaire et urgent pour la communauté internationale. En outre, nous estimons que la Conférence devrait commencer dès que possible à mettre en place un processus qui lui permettrait d'améliorer ses méthodes de travail et de regagner ainsi la place importante qui lui revient dans le domaine du désarmement et de la sécurité internationale. Il y a notamment lieu d'envisager un renforcement de la conduite des travaux de la Conférence, qui passerait par l'extension du mandat des présidents, dans l'intérêt d'une plus grande continuité et d'une plus grande efficacité.

Je vais conclure en exprimant à toutes les délégations, au Secrétaire général de la Conférence, au Secrétaire général adjoint, au secrétariat et aux interprètes mes remerciements pour tout l'appui qui m'a été prêté. Je suis sûre que vous assurerez à mon successeur un même appui. Je forme des vœux pour que la Conférence reprenne ses travaux de fond dans un avenir proche et, en définitive, trouve un équilibre dans l'examen de toutes les questions, afin de pouvoir répondre aux préoccupations de ses membres et de toute la communauté internationale en matière de sécurité.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadrice Astete Rodríguez de cette déclaration de fond. Je la remercie également des paroles aimables qu'elle a eues à l'égard du Président et de sa confiance dans notre capacité de nous acquitter des fonctions de la présidence. Je lui adresse mes vœux de succès dans sa carrière. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur Tibor Tóth.

M. TÓTH (Hongrie) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, qu'il me soit permis de commencer par vous féliciter de votre accession à ces hautes fonctions. Je vous adresse tous mes vœux de succès. Bien entendu, le succès est aujourd'hui chose rare à la Conférence du désarmement. Je tiens aussi à vous remercier des paroles très aimables que vous avez eues pour moi.

Mon intervention est indiquée sur la liste des orateurs comme étant un «discours d'adieu». Or pareille indication peut être trompeuse à deux égards: premièrement, je ne prononcerai pas de véritable discours, mais me contenterai de dire quelques mots personnels et, deuxièmement, je suis réticent à faire des adieux à mes collègues. Ce sont là deux raisons pour lesquelles les «meilleurs vœux» me mettent un peu mal à l'aise. Il est intrinsèquement plus facile et plus agréable d'exprimer des vœux que de les recevoir. S'y ajoute le fait, qui est peut-être un motif plus impératif encore, que je ne quitte pas véritablement les instances de limitation des armements et de désarmement. Les collègues pourraient trouver injuste, après m'avoir fait des adieux touchants, de tomber sur moi en automne à New York, puisque je quitte Genève, non le domaine de la limitation des armements et du désarmement. Je voudrais remercier tous mes collègues et amis, le Secrétaire général de la Conférence, le Secrétaire général adjoint et tout le personnel du secrétariat ainsi que tous ceux qui nous fournissent des services, pour tout ce qu'il m'a été donné d'apprendre et de recevoir pendant mon séjour ici à Genève au cours de ces dernières années, dans les milieux s'occupant de la limitation des armements.

Ce ne sont donc pas des adieux, mais un au revoir.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie vivement le représentant de la Hongrie. Certes, le succès est chose rare à la Conférence du désarmement, mais nous devons persister dans nos efforts. Cela dit, je remercie vivement M. Tóth des félicitations qu'il a adressées au Président. Je lui adresse mes vœux de succès et souhaite que l'avenir lui réserve de grandes satisfactions. Espérons qu'il continuera de faire partie de la communauté de ceux qui s'occupent des questions de désarmement et de sécurité. L'orateur suivant sera le représentant de la Fédération de Russie, M. Anton Vasiliev.

M. VASILIEV (Fédération de Russie) (traduit du russe): Monsieur le Président, nous voulons d'emblée vous féliciter de votre accession à la présidence, vous adresser nos vœux de succès et vous assurer de l'appui et de la coopération de la délégation russe. Nous réitérons les condoléances que vous avez adressées au Gouvernement et au peuple du Royaume-Uni à la suite des attentats terroristes barbares qui ont été perpétrés à Londres. C'est là une nouvelle indication tragique que nous devons conjuguer nos efforts pour lutter contre la menace commune qui plane sur nos vies et notre sécurité. Je voudrais enfin adresser à nos distingués collègues et vieux amis, l'Ambassadeur Dimiter Tzantchev, l'Ambassadrice Elizabeth Astete Rodríguez et l'Ambassadeur Tibor Tóth, nos remerciements pour leur collaboration et tous nos vœux de bonheur et de succès dans leurs nouvelles affectations.

Ainsi qu'il ressort des débats de la séance plénière officielle tenue le 30 juin dernier, la prévention d'une course aux armements dans l'espace et en particulier de l'implantation d'armes dans ce milieu constituent pour nombre d'États, y compris la Russie, une question de la plus haute importance, qui doit faire partie intégrante de l'ordre du jour et du programme de travail de la Conférence. Nous tenons à remercier les délégations qui ont accueilli avec satisfaction les propositions avancées par la Russie et la Chine dans le document CD/1679, concernant des éléments possibles d'un futur accord juridique international relatif à la prévention du déploiement d'armes dans l'espace et de la menace ou de l'emploi de la force contre des objets spatiaux. Comme chacun le sait, nous avons également établi, dans le prolongement de ce document, trois rapports thématiques spéciaux sur des lacunes du droit international contemporain relatif à l'espace, sur les problèmes de vérification du nouveau traité proposé, ainsi que sur la définition des termes qui y sont employés.

Nos idées font l'objet d'un large débat, ainsi qu'il ressort du compte rendu succinct des travaux de la conférence internationale tenue en mars sur le problème de la prévention d'une course aux armements dans l'espace, dont le texte sera distribué aujourd'hui. Comme annoncé, la délégation de la Fédération de Russie a l'intention de tenir une nouvelle réunion ouverte à tous pour examiner le document CD/1679 et les trois documents thématiques y relatifs que je viens d'évoquer. Au besoin, les délégations pourront se procurer des exemplaires supplémentaires de ces documents dans cette salle. Elles pourront aussi les trouver sur le site Web de la Mission permanente de la Fédération de Russie à Genève, à l'adresse suivante: www.geneva.mid.ru. La réunion se tiendra le mardi 16 août à 15 h 15 dans cette salle. Nous invitons toutes les délégations d'États membres de la Conférence du désarmement et d'États ayant la qualité d'observateurs à prendre part à cette réunion. Il n'y sera mis aucune restriction au nombre de participants ou d'experts de chaque délégation. Nous invitons également des représentants

(M. Vasiliev, Fédération de Russie)

du secrétariat de la Conférence du désarmement et de l'UNIDIR à y participer. L'anglais sera la langue de travail de la réunion.

La réunion aura principalement pour but de procéder à un échange de vues approfondi sur les trois questions faisant l'objet des trois documents thématiques russes et chinois, à savoir un examen du droit international actuel relatif à l'espace, les lacunes de ce droit dans la perspective d'une prévention du déploiement d'armes dans l'espace ainsi que les raisons qui militent pour l'adoption d'un nouvel instrument juridiquement contraignant dans ce domaine; les questions de vérification que soulève le nouveau traité proposé; et les questions relatives aux termes et définitions clefs. Bien entendu, cet ordre du jour n'empêche nullement les délégations d'évoquer d'autres questions que soulèverait un accord éventuel sur la prévention de l'implantation d'armes dans l'espace. En d'autres termes, nous avons l'espoir que, à cette prochaine réunion, il sera possible d'aller au cœur de la question.

Nous pourrions envisager, à titre de produit concret éventuel de la réunion, l'élaboration d'une version révisée de la compilation des observations et suggestions se rapportant au document de travail CD/1679, dont la première version a été distribuée à notre demande le 31 juillet 2003. Des exemplaires de cette compilation seront également disponibles en salle, au besoin. Étant donné l'importance de la question et la nécessité de procéder aux préparatifs voulus, à l'échelon des experts et entre organismes, nous souhaiterions que les délégations, parallèlement à leurs déclarations orales, soumettent des propositions par écrit ou des documents énonçant leurs positions. Bien entendu, les délégations seraient libres de déterminer le statut de tels documents. Cela permettrait non seulement de mieux comprendre les positions des délégations, mais aussi de les refléter plus exactement dans la nouvelle compilation et d'en arriver à une plus forte interaction.

Nous invitons tous nos distingués collègues à cette réunion et nous réjouissons à la perspective de leur présence et de leur participation active.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant de la Fédération de Russie pour sa déclaration et les paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je me réjouis à la perspective d'assister à la réunion prévue et d'en suivre les travaux. Le prochain orateur sera l'Ambassadeur du Brésil, M. Carlos da Rocha Paranhos.

M. de CARVALHO NETO (Brésil) (traduit de l'anglais): Je vais donner lecture de la déclaration de l'Ambassadeur Paranhos.

Monsieur le Président, je veux d'emblée vous féliciter à l'occasion de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Pour le Brésil, qui est membre depuis longtemps de cette instance et du Groupe des 21, tout comme le Pakistan, la quête du désarmement nucléaire est une priorité fondamentale de cet organe de négociation. Nous avons l'espoir que, sous votre présidence, nous pourrons centrer nos efforts sur l'élaboration d'une solution consensuelle qui aboutirait à un programme de travail équilibré. Vous pourrez compter, dans tout ce que vous entreprendrez, sur la pleine coopération de la délégation brésilienne.

(M. de Carvalho Neto, Brésil)

Je saisis cette occasion pour réitérer ce que mon gouvernement a déjà exprimé, tout comme vous, Monsieur le Président: le Brésil condamne absolument les attentats terroristes perpétrés la semaine dernière à Londres et exprime toute sa sympathie et toutes ses condoléances aux familles des victimes de ces explosions, ainsi qu'au peuple et au Gouvernement du Royaume-Uni.

Comme chacun le sait, l'Ambassadeur Sergio Duarte, diplomate brésilien de haut rang et très expérimenté, a présidé la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires qui s'est tenue en mai 2005 à New York. À ce propos, je voudrais, avec votre permission, donner lecture d'une lettre adressée à l'Ambassadeur Duarte par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan:

> Monsieur l'Ambassadeur,
>
> Je tiens à vous dire à quel point j'ai apprécié la détermination exemplaire avec laquelle vous avez présidé la Conférence d'examen de 2005 des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, de même que les efforts inlassables que vous avez déployés en vue de la faire aboutir.
>
> Je suis conscient des vastes consultations que vous avez tenues partout dans le monde avant la Conférence et des difficultés que vous avez rencontrées pour trouver un équilibre entre le grand nombre de positions divergentes pendant la Conférence. Je tiens à vous féliciter d'avoir su, grâce à vos extraordinaires talents de diplomate et à votre détermination exceptionnelle, faire sortir la Conférence de l'impasse dans laquelle elle se trouvait sur le plan de la procédure et la conduire à un examen de fond des questions inscrites à son ordre du jour.
>
> Je partage votre déception à l'idée que les États parties n'ont pas saisi cette occasion pour renforcer le Traité et se pencher sur les rudes épreuves auxquelles est soumis le régime de non-prolifération nucléaire. J'ai toute confiance que, au sommet de septembre, les États parties réaffirmeront leur attachement à la non-prolifération et avanceront la cause du désarmement.
>
> Recevez, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma plus haute considération.

Ainsi se termine la lettre de M. Kofi Annan.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant du Brésil de la déclaration qu'il a faite au nom de l'Ambassadeur Paranhos ainsi que des paroles aimables qu'il a eues à mon égard. Je le remercie également de nous avoir fait part de la lettre adressée à l'Ambassadeur Duarte par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Ce fut, en effet, très utile. L'orateur suivant sera l'Ambassadeur de Chine, M. Hu Xiaodi.

M. HU (Chine) (traduit du chinois): Monsieur le Président, la délégation chinoise vous adresse ses félicitations à l'occasion de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je suis convaincu que, avec toute votre expérience de la diplomatie et vos

(M. Hu, Chine)

éminentes compétences, vous saurez redonner vie aux travaux de la Conférence. La délégation chinoise vous apportera son entière coopération. Nous voudrions aussi saisir cette occasion pour adresser nos meilleurs vœux aux trois Ambassadeurs qui vont nous quitter.

Le 1er juillet 2005, à Moscou, les Présidents de la République populaire de Chine et de la Fédération de Russie ont publié une déclaration commune sur l'ordre international au XXIe siècle, dans laquelle ils ont appelé de leurs vœux l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques et la prévention d'une course aux armements et de l'implantation d'armes dans ce milieu, ainsi que l'élaboration d'instruments juridiques internationaux à ces fins.

Les 21 et 22 mars dernier, le Gouvernement chinois, le Gouvernement russe, l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement et la Fondation Simons, du Canada, ont organisé conjointement, dans la salle des conseils du Palais des Nations, une conférence internationale sur le thème «Préserver la sécurité spatiale: prévention d'une course aux armements dans l'espace». C'était la première fois depuis qu'elle était devenue membre de la Conférence en 1980 que la Chine organisait une conférence internationale sur la question de l'espace avec les parties intéressées à l'Office des Nations Unies à Genève. Bien plus d'une centaine de personnes y ont assisté, notamment S. E. M. Sergei Ordzhonikidze, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, des représentants d'États membres de la Conférence du désarmement et d'États ayant la qualité d'observateurs à la Conférence, ainsi que des experts des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, du Royaume-Uni, de la France, du Canada et d'autres pays encore. Grâce au travail acharné de l'UNIDIR, le rapport de la Conférence est aujourd'hui prêt. Ce rapport reflète les débats tenus sur différentes questions: la nouvelle ère spatiale − les armes, les évolutions et les défis en matière de sécurité spatiale; l'importance et l'urgente nécessité des efforts visant à empêcher l'implantation d'armes et une course aux armements dans l'espace; les éléments d'instruments politiques, juridiques ou législatifs permettant de réglementer les armes dans l'espace; les mesures concrètes à prendre pour aller de l'avant dans la prévention d'une course aux armements dans l'espace. En outre, ce rapport reprend les éléments clefs des observations liminaires et de clôture faites par différents représentants. J'ai la conviction que ce rapport nous aidera à mieux comprendre la question de la prévention d'une course aux armements dans l'espace et à mieux cerner les moyens politiques et juridiques de préserver la sécurité de l'espace et d'empêcher une course aux armements dans ce milieu, outre qu'il facilitera l'examen des moyens d'aller de l'avant dans la prévention d'une telle course aux armements.

J'ai aujourd'hui l'honneur, au nom des organisateurs de la Conférence, de faire distribuer ce rapport aux membres de la Conférence du désarmement. Les délégations chinoise et russe ont prié le secrétariat de bien vouloir faire publier le texte de ce rapport comme document officiel de la Conférence du désarmement.

Monsieur le Président, nous avons l'espoir que, sous votre direction, la Conférence du désarmement pourra adopter un programme de travail global et équilibré, fondé sur la proposition des cinq Ambassadeurs, qui lui permette de rétablir le comité spécial sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace et de l'implantation d'armes dans ce milieu, ainsi que de commencer des travaux de fond sur toutes les autres questions importantes, conformément aux mandats formulés dans la proposition considérée.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): L'Ambassadeur Hu m'a demandé de redonner vie à la Conférence du désarmement. Je ferai de mon mieux pour répondre à ses attentes. Je le remercie de la confiance qu'il place dans mes compétences. Je le remercie également pour le rapport qu'il a évoqué et que nous tous, j'en suis sûr, lirons avec beaucoup d'attention. Nous nous réjouissons à la perspective des travaux qui seront organisés pour donner suite à ce rapport. La représentante du Royaume-Uni, M^me^ Fiona Paterson, est le dernier orateur inscrit sur la liste.

M^me^ PATERSON (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, qu'il me soit permis, au nom de la délégation du Royaume-Uni, de vous féliciter à l'occasion de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous assurer de notre entière coopération. Je voudrais aussi adresser aux trois Ambassadeurs qui vont nous quitter tous nos vœux de succès et de bonheur dans leurs nouvelles fonctions.

La semaine dernière, les dirigeants des pays du G-8 se sont réunis à Gleneagles pour se pencher sur certains des problèmes internationaux les plus urgents et les plus épineux, y compris la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs et le terrorisme international qui constituent des menaces majeures pour la paix et la sécurité internationales.

Les attentats terroristes barbares perpétrés à Londres le 7 juillet, que les dirigeants du G-8 ont ensuite condamnés en les qualifiant d'attaques contre toutes les nations et les peuples civilisés partout dans le monde, ont coïncidé avec l'ouverture du Sommet. Cela n'a pas empêché les dirigeants du G-8 de se mettre au travail − bien au contraire, ceux-ci se sont attaqués avec d'autant plus de détermination aux problèmes qui menacent le monde pendant leurs deux journées de débat et de délibération.

Les dirigeants du G-8 ont publié une déclaration commune sur la non-prolifération, dans laquelle ils ont reconnu le rôle que tous les États doivent jouer dans la défense des règles internationales relatives à la limitation des armements, au désarmement et à la non-prolifération, et souligné la nécessité pour tous les États de s'acquitter entièrement de leurs obligations et de faire en sorte que tous s'en acquittent effectivement. Les dirigeants du G-8 ont réaffirmé leurs engagements à cet égard et insisté sur l'idée qu'ils étaient résolus à faire face avec détermination aux problèmes que pose la prolifération, tant par des efforts nationaux que par un multilatéralisme efficace. Ils ont aussi reconnu le rôle que cette Conférence doit jouer dans la réalisation progressive des objectifs de non-prolifération et de désarmement et l'ont invitée à reprendre des travaux de fond.

Tout en regrettant que les États parties au TNP n'aient pas pu parvenir à un consensus à la Conférence d'examen de 2005 du Traité, les dirigeants du G-8 ont accueilli avec satisfaction le fait que tous les États parties avaient néanmoins réaffirmé la validité du Traité et ont eux-mêmes réaffirmé leur attachement sans réserve aux trois piliers du TNP, qui est la pierre angulaire de la non-prolifération nucléaire. Ils ont promis de redoubler d'efforts pour maintenir et renforcer le Traité.

(M^me^ Paterson, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

Enfin, les dirigeants du G-8 ont réaffirmé leur attachement à l'Initiative de sécurité contre la prolifération, à la Convention sur les armes chimiques, à la Convention sur les armes biologiques, ainsi qu'au partenariat mondial contre la dissémination d'armes et de matières de destruction massive, et ont apporté leur appui à l'AIEA, de même qu'à la coopération dans le domaine de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques.

Monsieur le Président, vous-même et nos collègues de la Conférence ont évoqué ce matin les événements tragiques qui ont eu lieu à Londres la semaine dernière. Je saisis cette occasion pour vous adresser, ainsi qu'à tous nos collègues qui ont exprimé leurs condoléances à titre personnel ou par écrit, les remerciements du Gouvernement et de la délégation du Royaume-Uni à Genève ainsi que des familles des victimes. Votre appui et votre solidarité en ces moments difficiles ont été très appréciés.

Enfin, Monsieur le Président, je souhaiterais vous exprimer, au nom de la délégation du Royaume-Uni, nos très sincères condoléances à l'occasion de la tragique catastrophe ferroviaire qui s'est produite hier dans votre pays et qui a fait tant de victimes.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je suis très touché des messages de sympathie de la représentante du Royaume-Uni et je l'en remercie. Cet accident, qui a fait nombre de victimes, a été en effet une véritable catastrophe et une grande tragédie. Je la remercie également de nous avoir fait part de cet important message du G-8, qui intéresse les travaux de la Conférence du désarmement et qui mérite d'être examiné avec soin.

Avec l'intervention de M^me^ Paterson, la liste des orateurs est épuisée. Quelque autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Cela ne semble pas être le cas. Nos travaux sont donc terminés pour aujourd'hui.

La prochaine séance plénière de la Conférence aura lieu le jeudi 11 août 2005 à 10 heures, dans cette salle.

La séance est levée à 11 h 20.
